

## **Motion Christophe Grand au nom du groupe Socialiste - Pour une transition écologique des parcelles agricoles et viticoles communales**

Cette motion s'inscrit dans la politique de changement climatique prônée par des scientifiques, des associations environnementales, le mouvement de la grève du climat et par une population toujours plus sensible aux questions écologiques et climatiques. Elle s'inscrit aussi dans l'objectif de diminuer notre empreinte écologique pour ainsi respecter les accords de Paris sur le climat.

Il n'est plus contestable que le réchauffement climatique et la perte de biodiversité est liée à notre manière d'exploiter la terre au delà de toute mesure : le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), nous le rappelle régulièrement depuis déjà de nombreuses années. Des mesures doivent être prises, qui sont souvent soit de la compétence du Canton soit de la Confédération et nos représentants dans ces instances doivent en débattre.

Il nous paraît important d'agir aussi au niveau local, et l'urgence climatique nous impose à le faire rapidement! Agir pour s'engager en direction d'une transition agricole et viticole se tournant vers une culture entièrement biologique, donc respectueuse de la nature, de la biodiversité, mais aussi de la santé de la population. La commune de Bex étant propriétaire de parcelles agricoles qu'elle loue, elle a ici la possibilité de se montrer exemplaire en reconvertissant ses parcelles en cultures 100% biologiques.

Bien évidemment, une telle transition doit se faire progressivement et être accompagnée, de manière à donner à celles et ceux qui vont travailler la terre, les connaissances complémentaires nécessaires. En principe, il semble raisonnable que notre ville puisse se déclarer « Bio », dans un laps de temps de 3 à 5 ans.

Dans une région, le Chablais, qui est en grande partie agricole et viticole, notre commune pourrait se démarquer en se revendiquant fièrement commune « verte » et « respectueuse de l'environnement.» Bex pourrait ainsi devenir une des communes pionnières en la matière, peut-être même un exemple pour d'autres communes.

C'est pourquoi, cette motion demande à la Municipalité de présenter un préavis proposant un agenda et une stratégie globale pour convertir progressivement l'ensemble des parcelles cultivables (viticoles et agricoles) dont la commune est propriétaire en cultures sans usage de produits agrochimiques.

Christophe Grand

